



## **Ah ces vœux !**

Pour clore définitivement la polémique sur les vœux : Mr le maire, qui déclarait faire profiter les services sociaux des économies engendrées par leur suppression, oublie de vous signaler qu'il a dépensé plus de 50 000 € pour la projection vidéo sur le Beffroi.

Avouez que la prestation ne restera pas dans la mémoire des Thionvillois. Parlez-leur des illuminations de la façade de la mairie qui faisaient déplacer les foules !

Tout va pour le mieux dans la ville, les commerçants de la rue Brûlée sont particulièrement contents du borbier laissé devant leur devanture à une période cruciale de l'année, alors que les entreprises s'accordent à dire que ces travaux auraient pu démarrer en mars et se terminer fin avril.

À ce propos, allez-vous à l'instar de M. Gros, maire de Metz (RL édition du 6/1/11), avoir le courage de faire amende honorable lui qui a su faire son mea culpa sur la très mauvaise gestion des travaux de déneigement de sa ville ?

Quant à la cour des Capucins, que vous allez prétendre avoir sauvée, alors qu'il n'en est rien, elle ne sera pas terminée en avril aux dires mêmes des constructeurs qui nous avaient invité à visiter ce remarquable chantier. Rien ne pressait donc pour la rue Brulée.

Pour mémoire, nous rappelons que ce dossier est un pur produit de la municipalité précédente. Projet que vous aviez contesté à plusieurs reprises en conseil municipal lorsque vous étiez dans l'opposition. Sachez que nous ne vous laisserons pas récupérer la paternité de cette opération pas plus que la création du parvis de la Gare ou la rénovation du théâtre municipal. Vous n'en êtes que l'exécutant.

**Le Groupe Municipal d'Opposition**